

DÉCRET N° 2020 – 349 DU 15 JUILLET 2020

portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Agence Nationale de la Propriété
Industrielle.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2018-071 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- vu** le décret n° 2010-262 du 11 juin 2010 portant approbation des statuts de l'Agence Nationale de la Propriété Industrielle (ANaPI) ;
- sur** proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 juillet 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence Nationale de la Propriété Industrielle, les personnes dont les noms suivent :

- madame **Claude BORNA**, représentant la Présidence de la République ;
- madame **Sèdami Armelle KANHONOU**, représentante du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- madame **Olga Nelly AGBO**, représentante du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ;

- monsieur **Pierre DOSSOU-YOVO**, représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- monsieur **Eugène ABALLO**, représentant du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- monsieur **Abdoulaye TOKO**, représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- monsieur **Geoffroy BONOU**, représentant du Ministère du Numérique et de la Digitalisation.

Article 2

Madame **Sèdami Armelle KANHONOU** est nommée Présidente dudit Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration de l'Agence Nationale de la Propriété Industrielle sont nommés pour un mandat de trois (03) ans pour compter de la date de leur installation.

Article 4

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

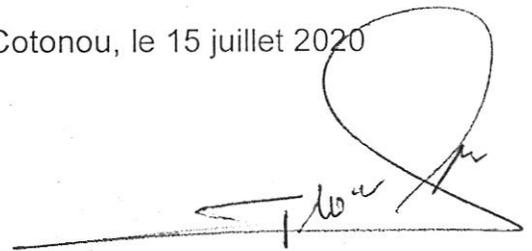
Article 6

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

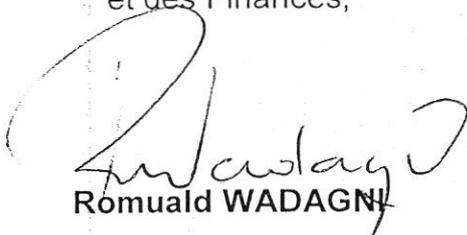
Fait à Cotonou, le 15 juillet 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce,



Shadiya Alimatou ASSOUMAN